



Éducation

Déclaration de l'intersyndicale à la Direction des affaires maritimes le 1er Avril 2011

- Depuis plusieurs mois les lycées professionnels maritimes subissent un certain nombre de situations qui vont du « difficile à l'insupportable » .

En effet le ministère de l'écologie du développement durable et en son sein la direction des affaires maritimes la direction des ressources humaines, imposent aux agents des lycées toutes catégories confondues ,toutes fonctions confondues des décisions ou des non-décisions qui s'avèrent déraisonnables voire inacceptables.

- C'est pourquoi plusieurs lycées se sont déjà exprimés ,avec le soutien total de l'intersyndicale nationale; à l'unanimité, par des mouvements de grève pour crier leurs incompréhension voire leur désarroi; la liste est longue: .

- L'absence de concertation ,d'explications ,de négociation y est pour beaucoup:
- La tutelle tant administrative que pédagogique adopte une attitude (voire une stratégie)d'indifférence pour le dialogue qui peut être prise pour du mépris vis à vis de la communauté éducative de l'enseignement secondaire.
- L'absence de respect des promesses tenues et répétées est une insulte aux personnels;les mots sont durs mais ils sont à la hauteur de l'exaspération actuelle.
- L'absence de reconnaissances de l'investissement quasi bénévole des groupes de travail pédagogiques et des référents .
- Les bouleversements supportés par les équipes pédagogiques générés par la réforme en cours des bac pro en «3 ans » .
- l'indifférence vis à vis des propositions de revalorisations des Cap dans ce contexte (pourtant adoptés puis annoncé au comité spécialisé).
- l'arrêt de la réflexion et l'étude pour la mise en œuvre des BTS pourtant validés par le comité spécialisé puis annoncés et présentés aux journées de l'éducation maritime ,ce projet réclamé depuis 3 ans par les organisations syndicales est essentiel; tout autant que les classes préparatoires à la filière B qui relient l'enseignement secondaire des Lycées à l'enseignement supérieur de l'École Nationale Supérieure Maritime et maintiennent la promotion sociale .
- Et pour finir récemment ,la refonte des grilles horaires sans la moindre consultation ,sans bilan ni ajustement des révérenciels puis l'annonce de la suppression de plusieurs filières de formation dans plusieurs Lycées,qui condamne à terme des secteurs professionnels et des lycées.

**Au vu de ce constat où est le service public? Où sont pris en compte les élèves?
C'est inacceptable!**

Le gouvernement par décision du premier ministre en décembre 2009 a pris la décision après plusieurs années d'hésitation de créer dans ce ministère et dans cette direction un système complet d'éducation maritime du secondaire au supérieur. L'école nationale supérieure maritime a été créée ,mais pour le reste.....

Depuis lors les organisations syndicales n'ont cessé de proposer puis d'alerter sur les conséquences et les responsabilités qui découlent de cette décision .:

une gestion académique plus impliquée une stratégie de projet de développement , un conseil supérieur de l'éducation maritime ,une inspection pédagogique renforcée plus proche du terrain pour guider et conseiller, un plan de formation des enseignants digne de ce nom.

Il apparaît à l'évidence qu'en absence d'un projet de développement ,seule reste la logique de la gestion budgétaire : **quelle pauvre ambition! Où sont la qualité du service public et l'intérêt des familles et des élèves.**

Pour la situation des agents Les organisations syndicales dénoncent aussi La gestion calamiteuses et injuste des agents non titulaires,des PTEM ,l'emploi systématique de nombreux contractuels au mépris même parfois des textes, le non respect des accords sur les régimes indemnitaires par ex celui des agents de la vie scolaire;l 'arrêt des remboursements des frais de mission,...la liste n'est pas exhaustive!

Tout ceci concourt à un climat social explosif.

L'intersyndicale alerte solennellement notre administration de tutelle sur les dangers qui menacent l'éducation maritime ,ses personnels, la qualité et l'image des formations,

Enfin, l'intersyndicale propose de revenir à l'exercice du dialogue tant social que pédagogique,de mettre en ligne de mire l'intérêt des élèves et des personnels sans les mettre en opposition; les organisations syndicales proposent aussi de travailler sur un projet pour l'éducation maritime car il n'existe pas d'avenir sans projets ,préparés ensemble ,et donc partagés .

Pour conclure, et compte tenu de cette situation désastreuse, l'intersyndicale appelle à poursuivre les mouvements de grèves par établissements en cours; et si cela ne suffit pas , l'intersyndicale appellera à un mouvement de grève national.

Je vous remercie,

Ordre du jour proposé par l'intersyndicale:

1 - proposition de la DAM aux personnels des LPM de St Malo et Cherbourg en réponse à leurs motions et revendications.

2 -le budget de l'enseignement maritime; bilan 2010; point 2011 projet 2012.

3 -la carte scolaire 2011-2012;qu'est ce qui justifie les choix effectués? Y a t t -il un projet global pour l'enseignement maritime?

4 -Les nouvelles grilles horaires: qui ,comment ,pourquoi?

5 -Le maintien de la promotion sociale par le Cap ,les classes préparatoire à la filière B et la création des BTS.